



**Communiqué de presse**  
**Jeudi le 17 novembre 2011**

**Projet de loi C-19 visant l'abolition du registre :**  
**Polysesouvient appuie le ministre de la Sécurité publique du Québec**

**Montréal** — Le **Groupe des étudiants et diplômés de Polytechnique pour le contrôle des armes** souhaite exprimer son appui ferme et sa reconnaissance au **ministre de la Sécurité publique du Québec, monsieur Robert Dutil**, qui témoigne aujourd'hui devant le comité de la **Chambre des communes** examinant le **projet de loi C-19**.

Ce projet de loi conservateur vise non seulement l'abolition du registre des armes d'épaule, qui est consulté des milliers de fois par jour par les forces policières, mais aussi la destruction des données au sujet des 7 millions d'armes d'épaule qu'il contient. De surcroît, la législation entraînera la disparition de la vue des nombreuses armes à caractère militaire présentement en circulation qui sont actuellement catégorisées comme armes non-restreintes.

*« Bien que les Conservateurs n'aient jusqu'à présent démontré aucune ouverture à quelque compromis que ce soit, nous tenons à féliciter la démarche du ministre Dutil pour réclamer au Comité permanent de la sécurité publique et nationale des amendements qui sauvegarderaient les données contenues dans le registre des armes d'épaule afin de permettre, entre autres, la constitution de registres provinciaux. »*

Tel que rapporté dans le *Globe and Mail* aujourd'hui, le **ministre Dutil** a déclaré qu'à défaut d'obtenir une telle concession, le **gouvernement du Québec** risque de n'avoir d'autre choix que de déposer une demande d'injonction devant les tribunaux pour protéger les données du registre. **Polysesouvient** et de nombreuses autres organisations de victimes, de femmes et de non-violence, appuyées en cela par des partis et députés de l'opposition, ont réclamé une telle action juridique, la qualifiant de seul recours face à l'approche idéologique et obstinée du gouvernement conservateur<sup>1</sup>.

Si le Québec se distingue des autres provinces sur la question du registre des armes à feu, *« c'est surtout au niveau de l'engagement de nos parlementaires et de notre gouvernement, qui ont décidé d'aller au front pour défendre les intérêts de sécurité publique de la population »* conclut **madame Rathjen**.

**Polysesouvient** prévoit témoigner devant le même comité jeudi le 24 novembre prochain.

– 30 –

Information\* : Heidi Rathjen : envoyez un courriel à [Polysesouvient@gmail.com](mailto:Polysesouvient@gmail.com)  
(\*très peu disponible à cause d'autres engagements)

<sup>1</sup> [http://polysesouvient.ca/Documents/PRSS\\_11\\_11\\_05\\_CouvertureMediatiqueInjonction.pdf](http://polysesouvient.ca/Documents/PRSS_11_11_05_CouvertureMediatiqueInjonction.pdf)  
[http://polysesouvient.ca/Documents/PRSS\\_11\\_11\\_04\\_ConferenceQc\\_Presentations.pdf](http://polysesouvient.ca/Documents/PRSS_11_11_04_ConferenceQc_Presentations.pdf);